



DÉFENDRE L'ASSURANCE MALADIE ET NOS DROITS
 >> page 2

Aussi dans ce numéro: LE MINISTRE BLANEY RÉPOND AUX TRAVAILLEURS ...
 >> page 4



VOLUME 2, N°11

WWW.UNIFOR.ORG

5 JUIN 2014

UNIFORUM



Les travailleurs en lock-out de JemPak, membres de la section locale 132-O d'Unifor à Oakville, en Ontario, ont pu compter sur la présence du président national d'Unifor, Jerry Dias, et du président élu du CTC, Hassan Yussuff, le 29 mai sur la ligne de piquetage.

Le plan de création d'emplois de Tim Hudak comporte de sérieuses lacunes

La stratégie de Tim Hudak de création d'un million d'emplois surestime largement le nombre d'emplois que le plan créerait et repose sur la législation du droit au travail

>> Suite à la page 3

La ratification de Résolu prépare le terrain pour les prochaines étapes

La première convention collective entre Unifor et Produits forestiers Résolu a été ratifiée par toutes les sections locales couvertes par le contrat de travail.

Cette convention collective, la première importante négociée par Unifor dans le secteur des

pâtes et papiers depuis la formation du syndicat l'année dernière, a été acceptée par un vote global de 86 pour cent, et permettra d'établir le contrat-type pour les 8 000 travailleurs représentés par Unifor dans le secteur primaire des pâtes et papiers à l'est du Manitoba.

« Nous n'avons rien concédé sur le plan financier, et l'enjeu de la sous-traitance ainsi que des améliorations financières ont tous fait partie de cette entente », a affirmé Mike Lambert.

Renaud Gagné, adjoint au directeur québécois, a affirmé que cette entente a été rendue possible grâce à la solidarité et

>> Suite à la page 3

Le programme des congés-éducation payés s'étend

Une nouvelle convention collective entre la section locale 975 d'Unifor et la division de distribution de gaz d'Enbridge étend le programme des congés-éducation payés aux 700 membres de la section locale, ce qui leur permet de participer à un programme unique dans le mouvement syndical au Canada.

>> Suite à la page 3

#unifor

Voici une sélection de gazouillis sur @SyndicatUnifor

@uniforquebec
 Le ministre Blaney répond aux travailleurs des véhicules blindés
bit.ly/1kRNbTp
 @uniforquebec #FTQ

@equiteciment Les syndiqués de @uniforquebec devant la Caisse de dépôt et placement à Montréal.
 #polqc #équité #cimenterie
pic.twitter.com/mNAIJwprkM

La section locale 87-M conclut une entente avec le quotidien Ming Pao

Le personnel syndiqué du quotidien Ming Pao à Toronto, qui a fait la grève en 2012 pendant huit semaines pour obtenir une première convention collective, a ratifié une deuxième convention collective.

« Nous sommes très heureux de renégocier une bonne convention collective avec cet employeur sans devoir faire la grève, sans litiges ni médiation », a déclaré le porte-parole syndical Wesley Chua, réviseur au quotidien populaire de la communauté chinoise.

Le contrat de deux ans couvre près de 130 employés de la rédaction, de la publicité, de la production et de l'administration représentés par la section locale 87-M d'Unifor.

« La compagnie a fait preuve d'une attitude très professionnelle à la table de négociation et nous avons conclu une entente équitable pour le personnel et l'employeur », a affirmé Wesley Chua.

Le personnel du Ming Pao a conclu sa première convention collective en 2012, mais seulement après une grève de huit semaines et l'intervention de la Commission des relations de travail de l'Ontario qui a imposé une convention après l'échec des négociations.

Le nouveau contrat comprend des hausses des salaires au coût de la vie, une bonification des indemnités de départ, des bonifications pour les employés à temps partiel et aucune concession. **U**

Encadré photo



PHOTO PAR SHELLEY BURGOWNE

Pour prendre des nouvelles de la conférence d'Unifor sur les soins de santé, utilisez #UniforHealth

VEUILLEZ SOUMETTRE VOS PHOTOS À COMMUNICATIONS@UNIFOR.ORG



PHOTO PAR JOSH COLES

Les membres d'Unifor chez Caressant Care en Ontario ont manifesté le 29 mai.

Défendre l'assurance maladie et nos droits

Des menaces constantes aux droits en milieu de travail et au régime d'assurance maladie ont incité 145 travailleuses et travailleurs du secteur des soins de santé en Nouvelle-Écosse et en Ontario à se rendre à Halifax récemment pour discuter de la question et d'un plan pour l'avenir.

Wendell Potter, qui a quitté une carrière en relations publiques dans une compagnie américaine d'assurance privée

en soins de santé, a prévenu des dommages que peuvent causer les soins de santé privés aux patients et la recherche d'énormes profits.

« J'ai eu une crise de conscience lorsque j'étais dans un jet d'une compagnie privée avec de la coutellerie en or et qu'une greffe du foie a été refusée à un patient de 17 ans », a déclaré Wendell Potter. Lorsque ce patient est mort, il a su qu'il ne pouvait

plus faire partie du problème.

Plusieurs conférenciers à la conférence du 23 au 25 mai ont affirmé que le système public au Canada surpasse le système américain sur pratiquement tous les aspects, y compris celui des coûts.

Les panels ont discuté des conséquences des politiques fédérales sur la privatisation et les réductions draconiennes de la qualité des services dans presque toutes les provinces. **U**

Participez à la conception de notre char pour le défilé de la Fierté

Unifor prépare ses plus beaux atours pour la Fierté gaie cette année à Toronto qui célèbre la contribution des lesbiennes, des gais, des bisexuels et des transgenres, tant au Canada que partout dans le monde. La Fierté gaie mondiale se tient du 20 au 29 juin et attire des militants et partisans de partout sur la planète. Le défilé annuel de la Fierté gaie débutera le dimanche 29 juin, à 13 h.

Si vous ne pouvez participer à la construction de notre char, ne manquez pas de célébrer l'événement dans votre secteur. Pour obtenir de plus amples informations sur les événements dans la cadre de



Des bénévoles travaillent à partir de ce modèle pour bâtir le premier char d'Unifor en vue du défilé de la Fierté.

la Fierté gaie, visitez le site www.unifor.org/en/whats-

new/event/pride-events-across-canada. **U**

SERVICE DES COMMUNICATIONS D'UNIFOR – KATIE ARNUP, SARAH BLACKSTOCK, IAN BOYKO, SHELLEY BURGOWNE, SHANNON DEVINE, MARIE-ANDRÉE L'HEUREUX, STUART LAIDLAW, ET ANNE MARIE VINCENT

>> Suite de "La ratification" sur page 1

la détermination de notre comité de négociation.

« Nos membres nous ont envoyé négocier pour faire des progrès et c'est ce que nous avons accompli », a-t-il déclaré.

En 2010, au cœur de la crise économique, les travailleurs avaient fait plusieurs concessions pour conserver les emplois et sauver leur régime de retraite à prestations déterminées.

« Il est temps maintenant de nous concentrer sur une politique nationale du secteur de la foresterie afin d'assurer une prospérité continue pour cette importante industrie », a affirmé le président national d'Unifor, Jerry Dias.

Cette stratégie nécessitera un engagement de la part du gouvernement fédéral afin de mettre sur pied un conseil national de la foresterie avec la participation de toutes les parties intéressées dans le secteur, a ajouté Jerry Dias. 

>> Suite de "Le programme " sur page 1

« Le programme des congés-éducation payés est fantastique et je suis très heureux de le voir s'étendre dans notre nouveau syndicat », a déclaré le président national d'Unifor, Jerry Dias.

La section locale 975 est la plus récente section locale de l'ancien Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier à intégrer le programme des congés-éducation payés (CEP) dans sa convention collective depuis la formation d'Unifor l'an passé.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les CEP, consultez le site : <http://www.unifor.org/en/member-services/education> (seulement en anglais). 



Les congés-éducation payés aident les sections locales à couvrir les coûts pour envoyer des membres à Port Elgin suivre des cours du syndicat.

Le point sur Navistar

La Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO) a confirmé la réception de la plainte d'Unifor contre Navistar pour pratique de travail déloyale. L'organisme a nommé l'agent de relations de travail, Fernando DaSilva, comme agent de règlement.

L'employeur doit répondre par écrit à la plainte d'Unifor au plus tard le 4 juin 2014.

Nous publierons des mises à jour sur le site Web au fil des développements. Visitez: <http://www.unifor.org/navistar>

>> Suite de "Le plan de création" sur page 1

qu'il a dit ne pas vouloir mettre en œuvre, selon les résultats d'une nouvelle étude de l'économiste d'Unifor, Jim Stanford.

Le chef du Parti progressiste-conservateur d'Ontario a embauché l'économiste américain Benjamin Zycher, bien connu pour son attachement aux lois sur le droit au travail, pour estimer les gains d'emplois par le plan de création d'un million d'emplois.

Benjamin Zycher s'est basé sur un rapport de l'Institut Fraser mesurant la supposée liberté économique d'états américains et de provinces canadiennes, qui présume à tort qu'il y a une croissance d'emplois grâce à l'adoption d'une législation sur le droit au travail.

« Benjamin Zycher suggère que si l'Ontario met en œuvre des politiques fiscales, sociales et du marché du

travail semblables à celles en place au Mississippi et en Arkansas, la 'liberté' économique serait rehaussée et l'économie ontarienne serait plus prospère », écrit Jim Stanford.

« Qu'importe si les revenus, les conditions économiques, la santé et d'autres indicateurs sont de loin supérieurs en Ontario que ceux d'autres territoires de compétences où le droit au travail est en vigueur. »

D'ailleurs, selon Jim Stanford, Tim Hudak a déclaré en février qu'il n'allait pas mettre de l'avant une législation sur le droit au travail s'il devenait premier ministre; alors, soit que Tim Hudak défend encore l'idée ou l'analyse est encore plus erronée.

L'étude a été citée dans une chronique récente de Jerry Dias publiée dans le Toronto Star http://www.thestar.com/opinion/commentary/2014/05/29/anyone_but_tim_hudak_for_ontario_premier.html 

www.thestar.com/opinion/commentary/2014/05/29/anyone_but_tim_hudak_for_ontario_premier.html 

Création du Conseil de l'énergie

La toute première réunion du Conseil de l'énergie d'Unifor a eu lieu le 28 mai dernier à Montréal.

Le président national d'Unifor, Jerry Dias, s'est adressé au groupe en soulignant l'importance du Conseil de l'énergie pour Unifor et le rôle vital que joue l'énergie comme moteur économique important pour le Canada.

Pas moins de 110 délégué(e)s étaient présents représentant 100 unités de négociation pour un total de plus de 14 000 membres dans le secteur de l'énergie. Le directeur du secteur de l'énergie, Brian Campbell, a signalé la nécessité d'intensifier le recrutement dans le secteur de l'énergie et de promouvoir davantage la négociation par contrat type. Il a souligné que l'industrie fait face à plusieurs problèmes, mais que le transport par

chemin de fer et pipeline tend à accaparer les manchettes. Il a déclaré qu'Unifor s'oppose au transport du bitume brut pour être transformé sur les marchés extérieurs, une politique qui coûte des milliers d'emplois au Canada.

Voici les membres élus de l'exécutif :

Angela Adams, présidente

Jim Galvin, vice-président

Russ Day, secrétaire-trésorier

Membres à titre personnel :

Mike Kapelka
Sandy Boyd
Tom Kennedy
Mark Mathewson
Benoit Potvin 

Tim Hudak se trompe au sujet de l'Ordre des métiers selon Unifor

Le chef du Parti progressiste-conservateur, Tim Hudak, ne peut remporter les élections actuelles en induisant la population en erreur au sujet de l'Ordre des métiers de l'Ontario, selon le président national d'Unifor, Jerry Dias.

La majorité des métiers en Ontario sont à qualification volontaire. Des 156 métiers spécialisés en Ontario, seulement 22 sont à accréditation obligatoire. Il s'agit souvent d'emplois où les exigences en matière de sécurité requièrent les

compétences d'une personne qualifiée, comme le câblage d'une maison pour y amener l'électricité, la réparation d'une voiture ou l'installation de gicleurs pour prévenir les incendies.

John Breslin, directeur des Métiers spécialisés d'Unifor, a déclaré que les ratios compagnons-apprentis ne constituent pas un obstacle à l'inscription d'une profession dans la catégorie des métiers spécialisés. Le secteur syndiqué investit chaque année des millions de dollars

pour fournir une formation en apprentissage pour des métiers à accréditation volontaire et obligatoire, alors que le secteur non syndiqué n'investit rien. Malgré cela, les membres de ce dernier continuent de se plaindre à M. Hudak qu'ils ne peuvent créer des emplois en raison des ratios.

« La diminution des ratios permettrait aux employeurs de réduire leurs coûts et la qualité du travail en licenciant 200 000 travailleurs spécialisés et en les remplaçant par des

apprentis moins qualifiés bon marché, le tout, au détriment de la sécurité publique », a déclaré M. Breslin.

L'Ordre est financé par les cotisations versées par les membres à métiers à accréditation obligatoire, ce qui signifie qu'il ne coûte rien au contribuable, à la différence de la précédente structure dans le cadre de laquelle le gouvernement provincial délivrait les certificats de qualification. 

Le ministre Blaney répond aux travailleurs des véhicules blindés

Une manifestation de près de 50 travailleurs de véhicules blindés et partisans à Lévis, au Québec, a produit des résultats dans la campagne lancée depuis un an.

La manifestation du 24 mai qui s'est déroulée à l'extérieur du bureau de circonscription du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Steven Blaney, a attiré l'attention du Ministre qui, peu après, s'est engagé par le biais de son porte-parole médiatique à rencontrer le syndicat concernant les préoccupations à l'égard du manque de normes de sécurité dans l'industrie des véhicules

blindés. Une rencontre est maintenant prévue entre le bureau du ministre Blaney et des représentants d'Unifor le 5 juin. Jusqu'à ce jour, le Ministre avait refusé de rencontrer le syndicat.

« Lorsqu'on reçoit un appel ou un message, comment s'assurer de ne pas l'oublier? Nous l'écrivons sur un morceau de papier », a expliqué Martin Lambert, directeur local d'Unifor à Québec. « Alors, nous avons pris un morceau de papier et l'avons enchaîné à la porte du Ministre samedi pour nous assurer que son personnel et lui-même reçoivent ce message et retournent notre

appel. » Martin Lambert a mobilisé des douzaines de membres d'Unifor au Québec pour participer à la manifestation en solidarité avec les travailleurs des véhicules blindés.

« Unifor a encore une fois fait la preuve que la mobilisation et la solidarité peuvent provoquer des changements », a affirmé André Desjardins, président de la section locale 4266 d'Unifor, représentant les employés de Brinks à Ottawa. « Nous allons maintenant poursuivre nos efforts avec le Ministre pour nous assurer qu'il comprenne notre situation. » 



Martin Lambert et André Desjardins laissent une note au ministre Blaney qu'il ne pourra pas manquer.

Le premier ministre de Terre-Neuve fait marche arrière

La directrice de la région de l'Atlantique, Lana Payne, s'est jointe à la présidente de la Fédération du travail, Mary Shortall, pour rencontrer le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Tom Marshall, le 3 juin afin d'exprimer son opposition au projet de loi 22. Ce projet de loi a été présenté sans consultation auprès des syndicats et renverse des changements apportés récemment à la loi provinciale du travail, notamment la possibilité de procéder à la syndicalisation lorsque 65 pour cent des travailleuses et travailleurs signent une carte de membre.

Lana Payne a piloté la perspective syndicale

impliquée dans l'examen tripartite, mené pendant quatre ans, de la législation des relations de travail qui a abouti aux amendements en 2012.

« Le gouvernement souhaite sans doute camoufler le tout en prétendant qu'il s'agit de démocratie et de votes par scrutin secret, mais la réalité c'est qu'il a rendu plus difficile pour les travailleurs d'exercer leur droit prévu à la Charte de se joindre à un syndicat. Il a aussi donné le feu vert aux employeurs de continuer leur intimidation et de s'ingérer dans ce processus », a déclaré Lana Payne.

Elle souligne qu'il est risible qu'un gouvernement

penche en faveur des arguments de groupes d'employeurs prétendant qu'il s'agit de démocratie pour leurs employés. Un vote d'accréditation syndicale a lieu sur les lieux de travail avec des représentants de l'employeur qui observent pendant que les travailleurs votent. Les employeurs ont aussi la possibilité de s'ingérer et d'intimider les employés entre le moment du dépôt de la demande d'accréditation auprès de la Commission des relations de travail et la tenue du vote.

« La meilleure situation dans un lieu de travail est que les travailleurs aient une voix collective pour qu'ils puissent se réunir et négocier

collectivement afin d'améliorer leurs conditions de travail de manière démocratique, et le gouvernement vient tout juste de rendre les choses nettement plus difficiles », a déclaré Lana Payne.

« Ce gouvernement a cédé aux mêmes groupes d'employeurs qui s'opposent à un salaire minimum décent et à des améliorations aux normes du travail, et qui sont en faveur de recourir à des travailleurs à bon marché provenant de l'étranger et ayant peu de droits », a déclaré la dirigeante syndicale

Le premier ministre Marshall a accepté de prendre en considération les arguments présentés par les dirigeantes syndicales. 